

COLLOQUE INTERNATIONAL

SÉPARATION PARENTALE

Accompagner la séparation
parentale et protéger l'enfant :
modèles interdisciplinaires
innovants

1ER OCTOBRE 2026 SIERRE

Colloque international sur la séparation parentale

1er octobre 2026

Présentation et informations pratiques

Inspiré des modèles de Cochem et de Dinant, le Consensus parental a pour but d'amener les parents qui se séparent ou divorcent à trouver des solutions amiables répondant aux besoins des enfants et prévenir les effets néfastes des conflits. Favorisant une collaboration interdisciplinaire entre autorités, avocat-e-s, intervenant-e-s en protection, médiateurs- trices et psychologues/psychothérapeutes, il permet d'accompagner les transitions familiales et de protéger les enfants. Initié comme projet pilote dans le Bas-Valais, le modèle se déploie progressivement dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Un rapport du Conseil fédéral publié en juin 2025 recommande le développement de ce type de modèles d'intervention.

L'interdisciplinarité étant au cœur du modèle, ce colloque est organisé par le Service cantonal de la jeunesse du Valais et le SSI Suisse, en partenariat avec la CRA de l'UNIGE, le GEMME et l'OLEJ afin de croiser les expertises du monde judiciaire et de la protection de l'enfant.

Il a pour objectifs de :

- Revenir sur les pratiques innovantes du modèle
- Présenter des expériences de collaborations interdisciplinaires conduites en Suisse romande et alémanique, en Allemagne, en Belgique, au Canada et en France
- Soutenir une réflexion au croisement de différentes professions œuvrant au bien-être des enfants et des familles

Tarifs

- Tarif plein (repas de midi compris) CHF 150.-
- Tarif étudiant (repas de midi compris) CHF 80.- [sur présentation d'un certificat lors de l'inscription]

Horaire et lieu

1er octobre 2026 (8h-17h15)

Colloque public avec traduction simultanée français - allemand - sur inscription / payant

HES-SO Valais/Wallis, Route de la Plaine 2, 3960 Sierre

Aula

Contact

copavalais@ssi-suisse.org

+41 22 731 67 00

LIEN D'INSCRIPTION



Matin

dès 8h00 **Accueil**

8h30 - 8h40 Ouverture

Stéphane Ganzer, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, Valais
Christian Nanchen, chef du Service cantonal de la jeunesse, Valais

8h40 - 8h55 Comment arriver à un consensus honnête entre les parents pour les enfants

Ursula Kodjoe, psychologue et co-fondatrice du modèle de Cochem, Allemagne

8h55 - 10h10 1^{er} quadrant : Evolution des pratiques judiciaires en matière de séparation parentale et de protection de l'enfant : un changement de paradigme ?

La réforme de la procédure en droit de la famille

- **Debora Gianinazzi**, co-cheffe suppléante de l'Unité de Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la Justice

Les modèles précurseurs dans des tribunaux de la famille

- **Marie-France Carlier**, juge de la famille et de l'enfant, Tribunal de Dinant, Belgique
- **Bee Marique**, avocate et médiatrice, Dinant, Belgique

Le déploiement progressif du Consensus parental en France

- **Clémentine Frances**, juge, Tribunal de Privas, France

10h10 - 10h25 Discussion avec le public

10h25 - 10h55 Pause

10h55 - 12h25 2^e quadrant : Pratiques innovantes dans les procédures de séparation parentale

L'audition de l'enfant avant la première audience et l'utilité de l'enquête ciblée

- **Sandrine Osojnak**, juge, Tribunal de Vevey, Vaud
- **Marc Rossier**, chef de l'Office de protection de l'enfant (OPE), Valais

La consultation ordonnée, Kinder im Blick, Kind im Kontakt : Un projet d'intervention du canton de Bâle-Ville

- **Jonas Schweighauser**, avocat, Bâle

Projet-pilote du Tribunal de district de Berne-Mittelland: Zentrum für Familien in Trennung (ZFIT)

- **Bettina Gerber**, présidente du Tribunal de district de Bern-Mittelland
- **Martina Suter**, directrice de la protection de l'enfant de la ville de Berne

Le modèle du Service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale (SEASP)

- **Floriane Espinoza**, cheffe de groupe (SEASP), Genève

12h25 - 12h40 Discussion avec le public

12h40 - 14h15 Pause de midi

Après-midi

14h15 - 15h30 3^e quadrant : Collaboration interdisciplinaire : quelle valeur ajoutée pour les situations à risque ?

Présentation 1 : Pôle de compétences violence du projet-pilote de Consensus parental du canton de Fribourg

- **Sandrine Gafner Mathyer**, adjointe de la cheffe de service au Service de l'enfance et de la jeunesse, Fribourg
- **Lionello Zanatta**, directeur de l'association EX-expression, Fribourg

Présentation 2 : La coordination parentale à Montréal : un modèle de collaboration interdisciplinaire pour protéger l'enfant du conflit parental de haut niveau

- **Lorraine Filion**, co-responsable du programme de coordination parentale à la Cour supérieure du Québec à Montréal, Canada

Table ronde

- **Lorraine Filion**, co-responsable du programme de coordination parentale à la Cour supérieure du Québec à Montréal, Canada
- **Jonas Schweighauser**, avocat, Bâle
- **Sandrine Gafner Mathyer**, adjointe de la cheffe de service au Service de l'enfance et de la jeunesse, Fribourg
- **Lionello Zanatta**, directeur de l'association EX-expression, Fribourg
- **Sandrine Osojnak**, juge, Tribunal de Vevey, Vaud

15h30 - 16h45 4^e quadrant : Vécu des enfants dans les séparations en Suisse romande: comment mieux en tenir compte?

Présentation 1 : Etude RECIPROQUES : vécu des enfants dans les séparations parentales

- **Gloria Repond**, collaboratrice scientifique, Observatoire latin de l'enfance et la jeunesse (OLEJ), Suisse latine

Présentation 2 : "L'enfant sujet" : son témoignage comme élément déterminant

- **Bee Marique**, avocate et médiatrice, Dinant, Belgique

Table ronde

- **Laure Clivaz Strehmel**, médiatrice et présidente de l'Association Valaisanne de Médiation
- **Laurence Bagnoud-Roth**, psychologue-psychothérapeute, Valais et Genève
- **Gloria Repond**, collaboratrice scientifique, Observatoire latin de l'enfance et la jeunesse (OLEJ), Suisse latine
- **Bee Marique**, avocate et médiatrice, Dinant, Belgique

16h45 - 17h00 Temps d'échange

17h00 - 17h15 Conclusion du colloque

Jean Zermatten, fondateur de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE)

Cilgia Caratsch, directrice du Service social international - Suisse